

# SÉANCE DU 26 JANVIER 2010

~~~~~

Date de convocation : 18 janvier 2010

L'an deux mille dix, le vingt six janvier à dix-huit heures quarante-cinq, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Marie-Claude FOURNET, Maire.

Monsieur Lucien MAURY a été nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : Christian Roux, Nicole Bouet, Denis Galland, Pierre Laurent adjoints –, Lucien Maury, Lucien Gollé, Patrice Mondon, Jean-Claude Gras, Béatrice Rochaix, Régine Thévin, Sarah Lambert conseillers municipaux.

Absents : Dominique Jouve, absent excusé qui a donné pouvoir à Lucien Gollé, Marie-Pierre Reynaud absente excusée.

## **1) PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU VINGT TROIS NOVEMBRE.**

Le procès verbal de la séance du vingt trois novembre deux mille neuf est validé après lecture à 12 voix pour et 1 abstention.

## **2) ENQUETE PUBLIQUE DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT**

Le Maire rappelle aux élus l'enquête publique qui a eu lieu du 6 novembre au 7 décembre 2009, relative au projet de zonage d'assainissement communal. Sept observations sont été consignées et une note annexée au registre. Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable au projet. Après délibération, les élus approuvent à l'unanimité le projet de zonage.

## **3) RACCORDEMENT EAU ET ASSAINISSEMENT QUARTIER DE LA GARE**

L'Appel d'offres concernant ces travaux a été remporté par l'entreprise ELTP Les travaux commencés lundi devraient être terminés mi-février, et leur suivi est assuré par M. Fabre de la DDE et Pierre Laurent.

« Travaux délicats » ajoute Pierre Laurent car la pente moyenne n'est que de trois millimètres par mètre.

Le montant des travaux est de 118 945.79 €, subventionné à hauteur de 40 %.

## **4) MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLU**

Mme le Maire informe les élus que la procédure a été activée : un avis au public est paru dans la Dauphiné le 25 janvier dernier, indiquant que du 1<sup>er</sup> février au 3 mars 2010 un registre et le dossier de modification est à la disposition du public pour consultation aux heures d'ouverture de la mairie. Lucien Gollé demande que ces modifications soient énumérées pour les conseillers présents.

## **5) REFORME DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

Madame le Maire donne lecture d'un courrier émanant de l'association des maires de France, sollicitant la commune pour donner sa position vis-à-vis de la réforme des collectivités territoriales et de la suppression de la taxe professionnelle.

Après délibération à 10 voix pour, et 3 abstentions, le conseil municipal dit son hostilité aux dispositions du projet de réforme menaçant l'avenir des communes rurales, et demande que les ressources directes ou indirectes que perçoit la commune ne soient en aucun cas modifiées par la réforme de la taxe professionnelle. Suite à ce vote, L. Gollé objecte qu'il serait préférable à l'avenir, que les questions soumises au vote du Conseil soient inscrites à l'ordre du jour, pour une meilleure réflexion. Les conseillers approuvent cette remarque, et la secrétaire en prend note.

## **6) CAPTAGE DES BARROUX**

Mme le Maire indique aux élus que le captage des Barroux a été proposé à la vente aux nouveaux propriétaires du camping. Elle rappelle qu'une convention avait été convenue entre la commune et le camping quant à l'utilisation du matériel et de l'eau pour les deux parties. La SAFER a été contactée pour négocier la vente et fixer un prix.

M. Gollé au vu des informations données souhaite qu'une réunion de la commission eau et assainissement se réunisse par rapport à ce dossier, et que soit transmis des informations complémentaires quant aux dépenses engagées par la commune, aux sommes facturées pour l'entretien et l'utilisation du matériel et de l'eau. Une commission se réunira le 5 février prochain à 17 heures.

Dossier à revoir au prochain conseil municipal.

## **7) PROJET D'AMENAGEMENT DU VILLAGE**

Le Maire rappelle le projet de réaménagement du village, notamment la partie Nord, les réseaux et le quartier Saint Jean. Le CAUE ayant été sollicité pour apporter une aide à la préparation de ce dossier. Une première étape a été franchie, à savoir la diffusion dans un journal de l'avis d'appel à concurrence auprès d'entreprises. Le dépôt des dossiers se fera jusqu'au 3 février, le choix de l'entreprise le 4 février. Une réunion avec le CAUE présentant le cahier des charges aura lieu le 28 février à 15 heures.

## **8) BISTROT DE VENTEROL**

### **a/ Bail**

Madame le Maire informe les élus qu'elle a rencontré Maître Rochette, notaire choisi par messieurs Couillet pour valider les derniers éléments du bail, et que celui-ci devrait être transmis dans les prochains jours.

### **b/ Projet d'agrandissement du restaurant**

Mme le Maire indique qu'elle a reçu une facture des honoraires du bureau d'études de 4008.39 €. Les élus invalident ce montant à 6 voix pour, 4 contre et 3 abstentions. Le conseil demande que ces honoraires soient revus.

## **9) CANDELABRES SUPPLEMENTAIRES**

Le Maire donne lecture du devis proposé par le SDED: montant des travaux 5000 € HT, financement subventionné à 40 % par le SDED soit 2000 €, part communale 3000 €.

Dossier à revoir au prochain conseil municipal.

## **10) EXPROPRIATION POUR CAUSE D'UTILITE PUBLIQUE**

Mme le Maire demande aux élus de se positionner sur la procédure d'expropriation engagée par le précédent maire l'année dernière. Le conseil décide le maintien de cette décision à l'unanimité.

## **11) MODIFICATION DES STATUTS DE LA CCVE**

Le Maire donne lecture des modifications envisagées. Le conseil municipal souhaite rencontrer un responsable de la CCVE qui apportera plus de renseignements sur ces modifications avant de prendre toute décision. Cette question délicate et difficile sera mise à l'ordre du jour du prochain Conseil.

## **12) FDAC 2010 - PROGRAMME VOIRIE**

Deux devis sont présentés pour réaliser des travaux à la sortie du village, c'est à dire un devis avec un mur en crépi de 13 558.80 € HT, et un devis avec des pierres apparentes, avec un espace réservé aux containers à ordures de 22 248.88 € HT.

Les élus décident à l'unanimité de programmer les travaux pour un montant de 22 248.88 € HT. Le financement de ces travaux se réalisera grâce à l'allocation financière du FDAC 2010.

## **13) DIVERS**

### **- Logement Duplan**

Les travaux sont en cours jusqu'à fin avril. Les demandes de subvention ont été accordées.

### **- Chauffage école et cantine**

Durant la période de froid et de neige, le système de climatisation réversible de la classe de Claudie et celui de la cantine a montré une certaine défaillance, ne supportant pas la trop grande baisse de température.

L'entreprise Petit a été sollicitée pour le dépannage. D'autre part elle a établi un devis pour remplacer le compresseur et la carte électronique: le coût serait de 1670 € TTC par compresseur, sans garantir toutefois le long terme sachant que l'installation est bas de gamme, et qu'il y a déperdition de chaleur compte tenu de l'emplacement du matériel par rapport au bâtiment.

En envisageant le remplacement par du matériel fiable, il faudrait prévoir une dépense d'environ 8733 € TTC pour les 2 appareils.

Un autre devis sera proposé au prochain conseil municipal.

### **- Raccordement réseau électrique de Mme DURAND**

Une demande de raccordement a été sollicitée par Mme Durand et transmis au SDED pour étude financière. Accord a été donné par le SDED et le conseil pour ce projet.

- **Plan Communal de Sauvegarde**

Une première réunion a eu lieu le 20 janvier dernier, la seconde est programmée le 10 février à 14 heures .

- **Numérotation des voies communales**

Le maire demande aux élus de participer en s'inscrivant à la commission chargée de ce dossier, notamment pour représenter chaque quartier lors du recensement des habitations et des rues. Mr Garcia viendra informer les élus le 11 février prochain à 18 heures.

- **Elections régionales du 14 mars 2010**

Le maire demande aux élus de s'inscrire sur le planning de présence pour prévoir l'organisation de cette journée.

- **Cérémonie voeux du maire**

Monsieur Gollé exprime son mécontentement sur l'organisation de cette cérémonie, qui n'a pas été la même que d'habitude, moins de personnes présentes, et aucun représentant de l'Etat et des corps constitués. Promesse est faite pour l'année prochaine d'envoyer toutes les invitations nécessaires.

- **Chemin du Temple**

L. Maury évoque pour mémoire ce dossier à suivre, alors que des projets et devis sont en cours sous la responsabilité de l'APAVEN, principalement sur les 130 mètres qui posent problème.

- **Lutte contre la grêle**

L. Maury soumet aux élus l'idée de renforcer le dispositif en place, par l'adjonction sur notre territoire de deux générateurs supplémentaires, pour un coût de 3800 € pour les deux installations. Un consensus se fait jour vers l'approbation de ce projet vu que l'agriculture est toujours la base de notre économie locale.

Le prochain conseil municipal est fixé le mardi 23 février 2010.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.